

La Vallée de Joux, productrice de bois de hêtre

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **76 (1925)**

Heft 7

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sur les talus de routes forestières traversant des peuplements âgés du pin ou à leur proximité; dans la troisième ils vivent sous le couvert de vieux pins noirs, à la lisière du peuplement.

* * *

Nous pouvons conclure de ces trouvailles que le pin noir d'Autriche exige pour se reproduire par voie naturelle une petite trouée ou un abri latéral.

Ceci vient confirmer ce qu'a écrit M. Jolyet¹ qui, sans connaître les conditions exigées pour la reproduction de cette essence, conseille „de procéder à un jardinage par trouées“.

Cette essence a été introduite dans le canton de Vaud par petits groupes et, exceptionnellement, par peuplements de 3 ha au maximum.

* * *

Le but de ces lignes est d'ouvrir une discussion sur la régénération naturelle de ce pin exotique dans les divers cantons suisses où il a été introduit.

M. Moreillon.

La Vallée de Joux, productrice de bois de hêtre.

Nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir les lecteurs du „Journal“ de l'existence du hêtre, mêlé aux „noires joux“ de notre haute vallée. Certaines observations faites superficiellement, ou plutôt faites à distance depuis les sommités dominant la vallée, le Mont Tendre, le Noirmont, avaient fait conclure à l'absence de cette précieuse essence. Il n'en est heureusement pas ainsi. Dans la plupart des forêts le hêtre est représenté, plus ou moins, il est vrai, suivant la genèse de ces peuplements. Son absence totale, qui est l'exception, n'est due qu'à l'imprévoyante action du maître de la création, qui est parfois un mauvais maître.

Il a déjà été dit que le peu d'apparence du fayard provient de ce qu'il forme fréquemment un sous-étage sous la vieille futaie résineuse dont il remplit les lacunes, les vides, et où il joue l'utile rôle de couverture du sol. Cela laisse supposer que le hêtre de cet étage dominé n'atteint pas des dimensions intéressantes, qu'il reste dans celles de perchis, fournissant surtout du bois de chauffage.

Détrompons-nous! Un récent appel au fayard de la Vallée de

¹ Jolyet, Sylviculture. Deuxième édition. Paris, 1916. Page 452.

Joux, qui nous a été adressée par l'Association forestière vaudoise, en vue de fournir des bois pour traverses de chemin de fer, a eu le résultat réjouissant de faire surgir par centaines de m³ les beaux troncs de hêtre de nos massifs. C'est la première fois que nous assistons à cette levée en masse!

Nous ne résistons pas à l'envie de faire voir aux lecteurs une faible partie au moins de ce chantier en gare du Brassus, le terminus de notre chemin de fer local. Les gares du Sentier et du Pont ont reçu également des dépôts semblables.

Les billes ici représentées proviennent des forêts exposées au nord, situées à la Burtignière, propriété de la commune de Morges. Evidemment, c'est notre climat qui le veut, la production du fayard est plus forte sur le versant exposé au sud et c'est le Risoud, ce



Risoud si noir, qui fournit la majeure partie des billons de hêtre. Les trois communes de la Vallée, ainsi que l'Etat, sont intéressés à cette livraison de fayard du Risoud. La commune du Chenit, en outre, en a tiré un beau lot des forêts situées au pied du Risoud, soit aux Grandes Roches. Cette première livraison dépasse 800 m³.

P...y.

Curieuse formation de lenticelles sur l'épicéa.¹

Dans les forêts communales de Noville, dans la Plaine du Rhône, à peu de distance en amont du lac Léman, se trouve un peuplement

¹ M. W. Nägeli m'ayant envoyé quelques échantillons d'écorce d'épicéas couverts de grosses lenticelles pour en faire l'examen anatomique, j'ai prié M^{lle} H. Bodmer, assistante de mon laboratoire, de faire les dessins de cet article que, sur ma proposition, le „Journal forestier“ veut bien publier.

Prof. Paul Jaccard.